



12^{ème} Congrès International
Francophone en
Entrepreneuriat et PME

29, 30 et 31 Octobre 2014, Agadir



Impact des pays sur les trajectoires de carrières entrepreneuriales par nécessité : le cas Med Technopolis et son dispositif d'accompagnement

Aurélie KLEBER

Doctorante en Sciences de
Gestion à l'Université de
Lorraine, CEREFIGE
IPEFAM, Metz France

Najib AFA

Doctorant en Sciences de Gestion
au Conservatoire National des
Arts et Métiers (CNAM), LIRSA
Nancy, France

Mohamed BAYAD

Professeur des Universités en
Sciences de Gestion,
Conservatoire National des Arts
et Métiers (CNAM), LIRSA
Nancy, France

Résumé

Les cultures nationales sont souvent perçues comme centrales dans la conduite des projets entrepreneuriaux (Hayton, George et Zahra, 2002). Certains pays sont considérés comme des modèles de « sociétés entrepreneuriales » alors que d'autres territoires sont perçus comme « moins entrepreneuriaux » (Freytag and Thurik, 2007). Ainsi, la place de la culture dans le développement de l'entrepreneuriat en PME est de plus en plus questionnée.

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les parcs technologiques et scientifiques tendent à émerger. Ils rassemblent alors des activités de recherche, des centres de formation de haut niveau et des industries de pointe. Selon l'IASP (International Association of Science Parks), un parc scientifique est un organisme géré par des spécialistes et dont le but principal consiste à accroître la richesse de sa communauté par la promotion de la culture de l'innovation ainsi que de la compétitivité de ses entreprises et institutions fondées sur le savoir qui y sont associées ou implémentées...

Dans ce cadre, la création des technopôles est souvent mise en œuvre par les villes dont les stratégies de développement économiques s'appuient sur la valorisation d'un potentiel de recherche, avec l'espoir que cela entraîne une industrialisation nouvelle à l'initiative d'industries de haute technologie attirées sur place.

L'objet de cette communication est d'établir une étude comparative concernant l'impact des pays en termes de trajectoires de carrières entrepreneuriales par nécessité, dans le cadre de parcs scientifiques et technologiques. Dans un premier temps, un cadrage théorique autour de cette thématique est opéré. Ensuite, une présentation du projet de développement économique territorial dans six régions nord-méditerranéennes baptisé « Med Technopolis » est exposée. Un questionnaire administré auprès de 79 auditeurs-entrepreneurs par nécessité suivant un Cycle de Formation-Action (CFA) est utilisé pour comprendre comment ce dispositif de formation permet aux entrepreneurs contraints de progresser voire de créer leur affaire. Enfin, les résultats de l'étude exploratoire sont dévoilés, établissant une comparaison des trajectoires de carrières entrepreneuriales entre les six territoires méditerranéens. Les résultats montrent que deux territoires se démarquent : l'Andalousie (Espagne) et Patras (Grèce). En effet, le dispositif a permis dans ces pays la création d'affaires par une population précaire, majoritairement en recherche d'emploi.

Mots-clés : Entrepreneuriat par nécessité – Territoire – Accompagnement des entrepreneurs – culture – PME – Technopôles – Structures d'Interfaces Technologiques (SITs) – Innovation – Med Technopolis

Impact des pays sur les trajectoires de carrières entrepreneuriales par nécessité : le cas Med Technopolis et son dispositif d'accompagnement

INTRODUCTION

Le phénomène technopolitain et les parcs scientifiques et technologiques associés ont connu une forte croissance dans de nombreux pays développés depuis la fin des années 1970 (Bocquet et al., 2013). La globalisation des activités économiques représente le développement le plus significatif au cours des dernières décennies (Lin, 1997). Dans ce contexte, un nombre important de pays développés ou non encourage le développement d'industries high-tech. Ainsi, le fait de développer un parc scientifique et technique est généralement vu comme un instrument efficace afin d'établir un milieu innovant pour le développement régional (Goldstein & Luger, 1993). Par conséquent, le développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat a un impact considérable sur le développement économique d'un territoire (Linan, Fernandez-Serrano et Romero, 2013).

Les technopôles, et plus particulièrement les parcs scientifiques et technologiques représentent une « *dynamique de développement localisé qui peut être accompagnée, encouragée, voire renforcée par une politique d'animation scientifico-technique territoriale* » (Quéré, 2005, p.73). Pour Sharif et Ahmed (2006), ces parcs peuvent être définis comme « *une concentration géographique high-tech et complexe qui est souvent caractérisée par des efforts collaboratifs en recherche et développement entre des industries high-tech et une université ou un institut de R&D sponsorisé par le gouvernement, par la présence de sociétés de capital de risque et de spin-offs entrepreneuriaux* » (Rogers et al., 1990). Les technopôles sont toutefois loin de représenter un modèle homogène de l'innovation territoriale (Bocquet et al., 2013).

En parallèle, les cultures nationales sont souvent perçues comme centrales dans la conduite des projets entrepreneuriaux (Hayton, George and Zahra, 2002). Certains pays sont considérés comme des modèles de « sociétés entrepreneuriales » alors que d'autres territoires sont perçus comme « moins entrepreneuriaux » (Freytag and Thurik, 2007). Cependant, les études menées sur la manière dont une culture nationale influence les comportements entrepreneuriaux individuels sont polémiques (Bowen et De Clercq, 2008 ; Stephan et Uhlaner, 2010).

L'objet de cette communication est alors d'établir une étude comparative de l'impact de la culture nationale en termes de trajectoires de carrières entrepreneuriales par nécessité. Ainsi, 6 régions nord-méditerranéennes sont comparées dans le cadre d'un projet visant à créer des structures d'interfaces technologiques (SITs) dans chacune des régions cibles, avec pour ultime objectif de développer le tissu économique des territoires méditerranéens. La démarche exploratoire vise à comprendre en quoi la variable « culture » peut avoir des répercussions différentes sur les trajectoires de carrières entrepreneuriales en PME selon le pays d'appartenance. Plus particulièrement, une étude réalisée dans le cadre du projet « Med Technopolis » auprès de 79 auditeurs suivant un Cycle de Formation-Action a été menée, dans l'optique d'évaluer l'efficacité du dispositif CFA vis-à-vis des entrepreneurs contraints.

Pour ce faire, un questionnaire a été distribué auprès des stagiaires désireux d'obtenir le Titre Professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise (TEPE) lors du jury de soutenance. La majorité des stagiaires inscrits sont au chômage ou occupent un emploi précaire, parfois même avec un diplôme élevé (Bac +5). La volonté initiale de participer au projet s'inscrit donc bien dans le cadre d'un entrepreneuriat dit « par nécessité », cherchant à (ré)affirmer des compétences entrepreneuriales. Si les projets de départ sont parfois flous, tous visent à créer, reprendre ou développer une affaire en TPE, PME/PMI, ou dans le milieu artisanal. Les résultats montrent que le fait de suivre une même formation diplômante visant à développer une affaire entrepreneuriale par nécessité n'a pas les mêmes effets selon le territoire étudié.

1. Cadrage théorique et problématique de recherche

1.1 La place de la culture dans l'entrepreneuriat par nécessité

La relation entre le niveau de développement économique d'un pays et le taux d'activité entrepreneuriale a été mise en exergue dans la littérature. Cependant, les tentatives d'explication des différences de niveau d'activité entrepreneuriale entre les pays ne sont pas suffisantes (Linan, Fernandez-Serrano et Romero, 2013). Ainsi, deux différents types d'entrepreneuriat sont généralement discutés : l'entrepreneuriat par opportunité et l'entrepreneuriat par nécessité (Reynolds, Bygrave, Autio and Hay, 2002). Par exemple, le

rapport du GEM (*Global Entrepreneurship Monitor*) en 2009 montre que 14% des projets de création d'entreprise en France sont considérés comme relevant de la nécessité.

Les entrepreneurs par opportunité sont vus comme des entrepreneurs démarrant une nouvelle affaire dans l'optique de capter une brèche et de saisir une opportunité sur le marché (Linan et al., 2013, p.25). A l'inverse, un entrepreneur est qualifié de « nécessité » dès lors que la création d'entreprise devient son seul recours et son unique possibilité de retrouver un emploi (Hechavarria et Reynolds, 2009). Bosma et Levie (2009) définissent l'entrepreneur par nécessité comme étant « *toute personne qui décide de s'impliquer dans une activité entrepreneuriale parce qu'elle ne dispose pas d'autres alternatives pour trouver un travail* ». Couteret (2010, p.2) parle de son côté « d'entrepreneur contraint » : « *créateur d'entreprise dont la motivation unique est de créer son propre emploi pour échapper au chômage et qui était dépourvu auparavant de projet et de désir de création* ». Leur nombre est supposé s'accroître avec la crise économique contemporaine (Bosma et al., 2009). Pour Couteret, (2010), il est nécessaire d'aider les entrepreneurs contraints par des dispositifs d'accompagnement dans la mesure où leur démarche entrepreneuriale n'est pas un projet personnel à vocation affective, mais n'est qu'un moyen ultime de retrouver un emploi. L'accompagnement des entrepreneurs par nécessité a donc une dimension sociale voire politique, d'où la nécessité de le garantir tout au long de leur démarche entrepreneuriale pour entretenir la motivation des entrepreneurs. Les formes spécifiques doivent aider au développement de capacités managériales autonomes (Olomi et al, 2001) et permettre de catalyser le processus entrepreneurial. Cela implique autant la formation (l'acquisition de compétences nécessaires) que « l'éducation » (changer leurs représentations). Des pratiques comme le mentorat ou le coaching paraissent particulièrement adéquates (Couteret, 2010).

Aujourd'hui, notre société doit faire face à de multiples mutations : inégalités sociales, crise structurelle, licenciements, précarité, injustice sociale etc (Nakara et Fayolle, 2012, p.1). Ces facteurs économiques défavorables sont considérés comme susceptibles de favoriser le développement des entrepreneurs de « nécessité », couplés avec un faible taux de croissance économique, l'accroissement du taux de chômage, ainsi que l'augmentation des aides sociales (Maritz, 2004). Fortin (2002) explique en ce sens qu'une société qui désire plus d'entrepreneurs pour assurer sa survie et sa croissance à long terme, doit développer sa culture entrepreneuriale. L'Etat de chaque pays joue un rôle clé puisqu'il peut à lui seul valoriser et soutenir l'entrepreneuriat, ou au contraire l'empêcher par la mise en place de diverses lois et réglementations.

Cependant, les pays avec des niveaux de développement similaires montrent des différences persistantes dans leur niveau d'entrepreneuriat (Linan, Fernandez-Serrano et Romero, 2013). Ainsi, les différences entre les pays dans le rapport entrepreneur par nécessité versus entrepreneur par opportunité ne peuvent pas entièrement être expliquées par des variables économiques. L'OCDE (1998) explique ainsi que l'entrepreneuriat est le résultat de 3 dimensions : un cadre propice, des programmes gouvernementaux et des attitudes culturelles de soutien. Plus particulièrement, bon nombre de contributions ont déjà souligné l'influence de la culture sur l'entrepreneuriat (Davidsson, 1995 ; Frederking, 2004).

Concernant l'aspect culturel, Inglehart (1997) définit la culture comme une série de valeurs communes basiques qui contribuent à construire les comportements des personnes dans une société. Les traits propres à chaque culture ne seront pas développés ici, nous nous appuyons simplement sur cette acception selon laquelle à différents pays correspondent

différentes cultures. En effet, la culture forme les schémas cognitifs des individus, programmant les modèles de comportements en lien avec le contexte culturel (Hofstede, 2003). Selon Davidsson (1995), la culture peut influencer l'entrepreneuriat au travers deux mécanismes : une culture de soutien qui valoriserait une carrière entrepreneuriale et serait reconnue socialement, ainsi qu'une culture de partage pro-entrepreneuriale qui mènerait à davantage d'individus faisant preuve de traits psychologiques et d'attitudes en rapport avec l'entrepreneuriat (Linan et al., 2013).

Pour Mitchell, Smith, Seawright et Morse (2000), les éléments qui influencent un entrepreneur dans sa décision de créer une entreprise varient selon les pays. Ainsi, la décision de création d'une entreprise est influencée par les scripts d'« arrangements » (de dispositions), de « Willingness » (de motivations) et d'« ability » (d'aptitudes). Ces scripts sont eux-mêmes influencés par les valeurs culturelles qui modifient leurs relations avec la décision d'entreprendre (Bourguiba, 2007, p.134). Deux niveaux d'analyse sont alors possibles : le niveau global (valeurs culturelles collectives) et le niveau individuel (cognition). Ainsi, ce modèle permet de mettre en évidence le rôle des valeurs culturelles comme sources d'opportunités menant à la carrière entrepreneuriale par le biais d'éléments cognitifs.

Hofstede (1984) a identifié quatre dimensions clés pour analyser une culture nationale : l'individualisme-collectivisme, le contrôle de l'incertitude, la distance hiérarchique et la masculinité-féminité. S'appuyant sur cette base, Shane (1993) a étudié les différences nationales en termes d'innovation. Il a ainsi montré que les cultures basées sur l'individualisme, peu de contrôle d'incertitude, peu de distance hiérarchique et un fort taux de masculinité sont celles qui constituent les fondements les plus propices aux efforts entrepreneuriaux.

Schwartz (1990, 1994) propose un modèle alternatif mettant en exergue le fait que les valeurs forment les buts motivationnels des individus. Ainsi, sept types d'orientations en termes de valeurs culturelles peuvent être identifiées : l'encastrement, l'autonomie intellectuelle, l'autonomie affective, la hiérarchie, l'égalitarisme, la maîtrise et l'harmonie. L'auteur les regroupe en 3 dimensions bipolaires (voir Annexe I) :

- Autonomie (intellectuelle et affective) versus Encastrement (soulignant l'opposition entre l'aspect individuel et collectif)
- Egalitarisme versus Hiérarchie (problème sociétal garantissant les comportements responsables qui préservent le tissu social)
- Harmonie versus Maîtrise (cette dimension aide à réguler le traitement de la nature et des ressources humaines. Elle résout les problèmes de relations entre les hommes, et entre les personnes et la nature).

Schwartz (2004) avance des relations d'interdépendance entre la culture et le développement économique. Ainsi, les pays en voie de développement seraient typiquement caractérisés par une prédominance de l'encastrement et de la hiérarchie, alors que l'autonomie et l'égalitarisme prévaudraient dans les pays développés (Schwartz, 2008). De plus, l'autonomie semble être plus fortement associée avec la croissance économique alors que l'égalitarisme est davantage lié au changement social (Schwartz, 2004). Concernant les relations entre l'harmonie, la maîtrise et le développement économique, aucun lien n'a été démontré (Schwartz, 2004). Ce concept d'harmonie a été relié au concept post-matérialiste d'Inglehart (1997) et semble être plus important dans les pays développés. L'étude de Linan et al. (2013) réalisée auprès de 57 pays tend à montrer que les pays où l'encastrement,

l'égalitarisme et la maîtrise prédominent exposent les niveaux d'entrepreneuriat les plus élevés. Le couple Egalitarisme-Hiérarchie est la dimension qui joue le rôle le plus important dans l'explication du taux d'entrepreneurs par nécessité, puisque ce dernier augmente lorsque la hiérarchie prévaut. Par ailleurs dans les pays développés, l'autonomie accélère le niveau d'entrepreneuriat alors que c'est l'encastrement qui stimule les choix entrepreneuriaux dans les pays les moins développés économiquement. Les résultats indiquent que l'autonomie et l'égalitarisme prévalent dans les pays développés, alors que l'encastrement et la hiérarchie prédominent dans les pays en voie de développement. Plus récemment, Suddie et al. (2010) ont mené une recherche qui confirme une relation positive entre la culture et le développement économique. Les auteurs concluent alors que la culture entrepreneuriale et le taux d'entrepreneuriat naissant entretiennent une relation significativement positive.

Cette revue de la littérature succincte nous pousse à nous interroger sur l'éventuel impact que pourrait avoir la variable « culture » sur l'entrepreneuriat par nécessité. Certains auteurs (Linan et al., 2013) ont amorcé ce sujet, mais le questionnement ne peut s'appuyer pour autant sur un soubassement théorique préétabli. Ainsi, nous avons choisi de mener notre enquête auprès de différents pays nord-méditerranéen dans le cadre d'un projet particulier : le projet Med Technopolis. L'objectif de notre recherche exploratoire est alors de comparer les carrières entrepreneuriales par nécessité à l'issue d'un Cycle de Formation-Action entre 6 régions nord-méditerranéennes (le Var, l'Ombrie, la Sicile, l'Andalousie, la région de Faro, et la région de Patras), dans un contexte de « technopolis ». En effet, les technopolis représentent un « *nouveau procédé du développement économique et sont utilisés comme un outil du développement régional* » (Sharif et Ahmed, 2006, p.1). Les technopolis font partie d'une philosophie plus large représentée par les parcs scientifiques et technologiques, qui décrivent alors « *une variété d'efforts pour stimuler le développement de l'entrepreneuriat, fondé sur la connaissance des petites et moyennes entreprises, au sein d'un pays* » (Briggs et al., 2001, cités par Sharif et Ahmed, 2006).

1.2 Problématique de recherche

Un travail de recherche similaire avait déjà été amorcé par deux chercheurs portugais (Gaspar et Dias, 2011). Cette recherche visait à l'étude du lancement du réseau des Structures d'Interfaces Technologiques (SITs) qui contribuaient alors à la création de nouvelles entreprises dans 4 régions méditerranéennes: L'Algarve, l'Andalousie, la Sicile et l'Ombrie. Dans un second temps, il s'agissait de comparer les 4 régions sur différents aspects : l'existence ou non de ces structures intermédiaires (incubateurs, parcs technologiques, universités et société de capital-risque), les activités économiques et le niveau d'innovation enregistré, et enfin les intentions stratégiques. Les résultats de l'étude ont été présentés dans l'Enquête aux Institutions, Entreprises et Entrepreneurs (EIEE).

La littérature a montré que les SITs peuvent jouer un rôle important dans la création d'activités nouvelles (Gaspar, 2007 ; Hu et al., 2006). Plus précisément depuis la Seconde Guerre mondiale, trois générations de SITs ont émergé (Dias, 2007).

- La génération des technopôles (années 50-70)
- La génération des écosystèmes d'innovation (années 1980-1990)
- La génération « Technopolis » ou pôle de compétitivité

Parmi cette typologie, l'objectif des SITs membres du projet est de réussir à muter progressivement vers le troisième type pour celles qui en sont encore à un stade moins avancé

(Première génération pour le PTA d'Andalousie, seconde génération pour l'Ombrie et la Sicile).

La première phase de cette enquête est pilotée par des cadres dirigeants qui participent au Projet Med Technopolis (Le PTA de Malaga, le PSTS de Sicile, la Sviluppumbria pour l'Ombrie et les municipalités de Lagos et Tavira au Portugal). Suite au caractère hétéroclite des partenaires et des régions en cause, la mise en place de cette première phase est primordiale afin de contribuer à la création d'un patrimoine d'idées communes entre les participants au projet, en ce qui concerne la question des SITs et de leur fonction en tant qu'outils du développement régional. La méthodologie adoptée dans cette phase est une enquête à caractère qualitatif, par le déploiement d'un questionnaire sur des personnes qui constituent le « noyau dur » du réseau MED Technopolis.

Les résultats de l'étude initiale tendent à montrer que ces quatre régions connaissent une grande diversité d'activités et de structures économiques, concernant le domaine agricole, industriel ou tertiaire. Si le tourisme est l'activité commune, l'Algarve est la région où le tourisme et l'immobilier touristique ont une importance considérable par rapport aux autres activités économiques. Les trois autres régions sont plus diversifiées et accueillent des activités secondaires (biotechnologies, énergies renouvelables, métallurgie, microélectronique, agro-alimentaire...) et tertiaires (logistique et transports, télécommunications, recherche et haute formation etc) plus performantes sur les marchés internationaux.

De plus, il existe une différence assez marquée entre l'Ombrie et les autres régions au niveau du développement économique général. Cette région semble être la plus avancée sur les activités d'économie de la connaissance, et présente une dynamique de modernisation typique des économies avancées (modernisations agricoles, industrielles et tertiaires). Les trois autres régions semblent plus en recul, et mélangent encore les activités méditerranéennes traditionnelles avec la création d'activités de pointe.

Enfin, concernant les secteurs que les autorités publiques souhaiteraient voir développer, les projets semblent très différents selon les 4 régions. Ainsi, si l'Algarve tend à travailler – entre autres – le secteur des énergies renouvelables et la création d'un parc technologique multipolaire, l'Andalousie reste encore sur des projets de développement dans le secteur des télécommunications. L'Ombrie a encore une démarche tout autre, plus orientée vers le secteur de la mécanique de précision et de la mécatronique. La Sicile, quand à elle, tend à vouloir développer son approche des Ressources Humaines, Recherche, Innovation et transfert technologique. Comme nous pouvons le voir, les quatre régions Med ont toutes des caractéristiques différentes qui dépendent de la diversité de leur tissu économique et social. Ainsi, l'Ombrie se situe davantage dans le modèle des « districts technologiques » alors que les autres régions européennes étudiées se réfèrent plutôt aux modèles standards. Pourtant, cette opposition ne se retrouve pas forcément dans la réalité avec l'arrivée de la nouvelle génération « technopolis », que le projet Med Technopolis est censé implémenter.

Le développement des régions en question est le résultat des efforts des organisations locales (y compris des entreprises issues de la mésoéconomie). La transformation de chaque région dépendra des projets des organisations individuelles elles-mêmes et sera également influencée par les changements des autres entreprises de la dite-région (Boje et Bosile, 2003). De plus, le développement régional est intimement lié à l'existence d'institutions locales qui soutiennent la création de nouvelles entreprises, comme les incubateurs (Kurakto et LaFollette, 1987 ; Campbell, 1989) ou les parcs scientifiques et technologiques (Lin, 2007).

L'impact positif des incubateurs sur le taux de survie des start-ups et de l'entrepreneuriat en général est montré dans plusieurs travaux (Haugen, 1990 ; Peters et al., 2004).

L'entrepreneuriat a également été reconnu comme ayant un impact positif sur le développement économique (Gartner, 2001). Quoiqu'il en soit, les stratégies adoptées par ces SITs varient selon ces différentes régions nord-méditerranéennes, laissant entrevoir la possibilité d'une approche distincte en termes de développement des trajectoires entrepreneuriales et de transfert technologique.

Le phénomène que nous cherchons à étudier est alors le suivant : Y a-t-il des différences en termes de trajectoire de carrière entrepreneuriale selon le territoire et la culture dans lequel un stagiaire-entrepreneur évolue ? Comment un dispositif de formation et d'accompagnement similaire peut-il aider des entrepreneurs par nécessité de plusieurs pays à progresser de manière différente ?

L'objectif de cette communication est alors de comprendre si les choix de trajectoires sont effectivement distincts selon les régions étudiées. La contribution semble essentielle pour saisir l'influence d'un SIT sur le développement des trajectoires de carrières entrepreneuriales au sein d'un territoire donné.

2. Présentation du projet MED TECHNOPODIS

MEDOCC Technopolis est un projet qui met en exergue un réseau méditerranéen de structures d'interface technologique (SITs). Il a pour objectif de développer le tissu économique méditerranéen (par des échanges d'affaires) et de créer des interactions entre les différents partenaires et l'ensemble des porteurs de projet grâce à des actions conjointes. Pour l'essentiel, le projet vise à lancer une nouvelle génération de technopôles (les « technopolis ») dans les vastes régions de la Méditerranée Occidentale, jugées « plus adaptées aux conditions de l'ère de l'information et de l'économie de la connaissance » (Actes du Congrès Mondial de l'IASP, Estoril, juin 2003).

Les partenaires passent de l'échange d'expériences à l'action conjointe, visant à la création de SITs « Technopolis » et permettant aux stagiaires de conduire un projet de création d'activité économique intégrant une forte dimension d'innovation tout en validant les compétences acquises. La population-cible comprend les projets émergents de créations d'entreprise à caractère européen, les stagiaires étant directement sélectionnés par les partenaires de chacun des pays participants avec des critères qui leur sont propres. Ensuite, il s'agit d'accompagner le lancement de l'entreprise et de développer les compétences entrepreneuriales en tissant des coopérations. Enfin, le projet vise au développement et à la consolidation, à travers la formation des cadres et des entrepreneurs grâce au lancement de partenariats pour la Recherche & la Formation-Action et cela, pour les acteurs des 6 régions participantes.

Dans le cadre du projet, l'entrepreneur est un créateur d'activité innovante. L'innovation est à prendre ici au sens large : technique, technologique mais aussi managériale, financière ou organisationnelle. Cela pourrait également être le fait, pour le créateur d'activité déjà en activité dans son entreprise, de développer un projet nouveau pour son affaire. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'amener un porteur de projet à devenir un entreprenant autonome susceptible de dégager une activité nouvelle au sein de sa région.

Les entreprises et organisations innovantes ainsi créées concernent le secteur économique mais aussi les secteurs des services sociaux et de l'environnement, dans l'objectif

de développer des activités nouvelles sur l'ensemble du tissu économique et social des régions nord-méditerranéennes de manière durable.

Les 5 pays ayant décidé de participer au projet sont: l'Espagne, le Portugal, l'Italie (région de l'Ombrie et la Sicile), la Grèce et la France. La sélection de ces pays a été très élitiste : l'intention des promoteurs était de mettre en réseau des régions méditerranéennes ayant des expériences multiples et bien distinctives de plusieurs générations de SITs créées en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Par conséquent, les participants actuels du projet Med réunissent les conditions nécessaires pour assumer le rôle de "noyau dur" de ce réseau grâce à leurs expériences diverses (voir annexe II).

D'un point de vue logistique, le projet Med Technopolis se déroule en 3 grandes phases:

- I. La création de Structures d'Interfaces Technologiques (SITs) de la génération « Technopolis » dans 6 régions, pour accueillir les futurs entrepreneurs de la cité (ces Parcs technologiques (ou Parcs d'Activités Régionales Virtuels) rassemblant des activités de recherche, des centres de formation de haut niveau et des industries de pointe).
- II. La réalisation d'un Cycle de Formation-Action(CFA) en management d'entreprise, à temps plein, pour développer les compétences entrepreneuriales des futurs entrepreneurs. Il s'agit d'accompagner des entrepreneurs dans leur projet de création (au travers du programme formation au Titre Professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise, certification de niveau III, niveau Bac +2). Le titre est reconnu par le NRCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) et au niveau européen (par un système d'équivalent ECTS). Deux modules de formation sont obligatoires : Management de projet (objectifs de l'entreprise et établissement d'un plan d'action) et Gestion des Ressources Humaines (évaluation des compétences réelles du stagiaire versus les compétences théoriques qu'il devrait posséder pour devenir entrepreneur). Afin de mettre en œuvre une démarche de sécurisation des projets, et compte tenu des publics ciblés, 3 axes ont été particulièrement travaillés :
 - les inputs : **faire émerger les projets.**
 - **la réalisation du projet d'activité du porteur de projet :** guider la maturation du projet en segmentant chaque parcours par des jalons intermédiaires qui permettent de valider ou non chaque étape dans le déroulement d'un projet de développement d'activité,
 - les outputs : **l'évaluation du projet**, à travers son avancée opérationnelle, ses résultats socio-économiques et ses perspectives le tout intégré dans un écosystème plus large.
- III. Créer un lien durable en mettant en place des plans d'action régionaux ayant comme moteur les partenariats Recherche & Formation-Action et Innovation-Compétitivité entre les acteurs de ces 6 régions. Il s'agit de créer des connexions entre les entrepreneurs en concevant des projets interculturels ou interconnectés. *In fine*, une convention entre les trois acteurs principaux a été signée, donnant ainsi naissance à la MED ACADEMY. Le rapport engage les trois acteurs à travailler à l'avenir sur des projets d'envergure européenne. A titre d'exemple, la création du GECT Med Technopolis assurera la liaison légale et organisatrice nécessaire pour le développement de l'ensemble du réseau « Technopolis » dans la totalité de l'espace méditerranéen.

Notre étude porte alors sur la phase II du projet Med Technopolis, c'est-à-dire sur l'accompagnement dont les entrepreneurs naissants ont pu bénéficier. Plus particulièrement,

nous avons décidé de cibler notre attention sur l'évaluation du projet post-formation afin d'établir une comparaison des trajectoires de carrières entrepreneuriales par régions participantes. Le public concerné est majoritairement constitué de demandeurs d'emplois, d'étudiants ou de salariés en situation précaire. Si la plupart sont fortement qualifiés (Bac +5 en majorité), le titre professionnel de niveau inférieur est vu comme une certification réaffirmant certaines compétences dans l'objectif de créer, reprendre ou développer une TPE ou PME/PMI. Les stagiaires du Cycle de Formation-Action entrent donc dans la typologie des entrepreneurs contraints. Les principales motivations avant l'entrée en formation, mises en avant dans les questions ouvertes de l'enquête sont : « *l'acquisition de compétences* », « *la validation d'un diplôme de niveau Bac+2* », « *obtenir plus de confiance en soi* ». Ils déclarent majoritairement avoir voulu participer au CFA pour la « *possibilité de prendre part dans un groupe de projets d'envergure européenne* », ou encore pour « *découvrir des opportunités professionnelles nouvelles* ». Enfin, la notion de réseautage est également omniprésente : « *Rencontrer des experts et d'autres porteurs de projets* », « *mieux développer mon réseau* » et analyser des « *possibilités de partenariats* ». Nous allons ainsi voir si les résultats de l'étude mettent en exergue des disparités en termes d'effets de la culture sur les trajectoires de carrières entrepreneuriales.

3. Contexte de l'étude et résultats

Pour étudier cette problématique, nous avons utilisé une enquête réalisée en 2013 auprès des 6 régions ayant collaboré au projet Med Technopolis. Au total, 137 personnes ont participé à ce programme de formation, certains à vocation diplômante (afin d'obtenir le Titre Professionnel d'Entrepreneur de Petite Entreprise) et d'autres uniquement en qualité d'auditeur (lors de la phase I, il a été convenu avec les partenaires italiens que l'accompagnement ne serait pas mobilisé pour les 58 élèves italiens). Au final, 79 participants se sont inscrits administrativement, et les 58 autres personnes (en Italie) ont suivi les cours sans l'intention de valider le diplôme. Un questionnaire a été distribué aux étudiants pendant la soutenance finale devant un jury. Nous avons ainsi 79 réponses à notre disposition, soit un taux de réponse de 100% si l'on prend l'ensemble des auditeurs inscrits comme chiffre de référence. Notre taux paraît donc significatif de la population-mère constituée des stagiaires des six régions engagées dans le projet européen Med Technopolis.

Initialement, l'objectif de cette enquête était de recueillir le ressenti des étudiants sur la formation dispensée. D'autres questions ont été posées dans le but de savoir si le fait de suivre cette formation a effectivement abouti au choix d'une trajectoire de carrière entrepreneuriale ou au contraire à la poursuite d'une carrière salariée. En outre, cette enquête a permis de rendre compte de l'éventuelle évolution post-formation sur différents points : niveau de salaire, gain en autonomie, prise de responsabilités managériales, augmentation du nombre de personnes encadrées, changement de statut professionnel etc. Les résultats sont synthétisés dans deux tableaux récapitulatifs en annexe III et IV.

3.1 Caractéristiques des intervenants en fonction du pays d'origine

Tableau 1 : Répartition des auditeurs selon le pays et le sexe

	Pays					Total
	France	Italie	Grèce	Espagne	Portugal	
Sexe						
Homme	9	16	12	16	5	58 (73,4%)
Femme	4	2	7	7	1	21 (26,6%)
Total	13	18	19	23	6	79 (100%)

Concernant l'échantillon interrogé, la répartition des personnes selon leur pays est à peu près homogène, sauf pour les auditeurs portugais qui sont moins nombreux. En matière de répartition hommes-femmes par pays, le nombre d'auditeur de sexe masculin est toujours supérieur au nombre de femmes. Deux pays se démarquent légèrement : l'Italie apparaît comme la plus radicale puisqu'elle comporte davantage d'hommes (16 pour 2 femmes) et la Grèce au contraire, tend à réduire l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes (12 hommes pour 7 femmes).

A propos de l'âge de la population interrogée, la grande majorité est jeune et appartient à la fameuse « Génération Y » (47,4% sont nés entre 1979 et 1994) ou à la « Génération X » (39,7% se situent dans l'intervalle 1965-1978). En revanche, peu de Baby-boomers sont présents (seulement 11,5%) et une seule personne née avant 1945 a participé à l'étude (1,3%). Ces résultats paraissent cohérents dans la mesure où ce sont surtout les « jeunes » diplômés ou les jeunes actifs qui décident de se lancer et de suivre cette formation diplômante. Cependant, le public en fonction du pays n'est pas toujours le même. Ainsi, l'Italie contient les auditeurs les plus âgés de l'échantillon (1 Vétéran, 7 Baby-boomers, 10 Génération X et 0 Génération Y !) alors que la Grèce et l'Espagne connaissent la tendance inverse (1 Baby-boomer, 3 Génération X et 15 Génération Y pour la Grèce par exemple). Si l'on croise la variable « âge » avec celle du « pays », nous pouvons donc voir apparaître des disparités : la population italienne interrogée est la plus âgée, viennent ensuite la France et le Portugal qui se situent dans la moyenne, et enfin l'Espagne et la Grèce qui comportent les auditeurs les plus jeunes.

A l'entrée au CFA, 43,6% des auditeurs sont en emploi salarié et 32,1% sont en emploi indépendant ou en tant que chef d'entreprise. Pour l'Italie, la Grèce et l'Espagne, la majorité des répondants sont en emploi salarié, même si **34,8% des Espagnols sont demandeurs d'emploi et 26,3% des Grecs sont étudiants**. Le Portugal compte autant de salariés que d'employés indépendants et que de demandeurs d'emploi (33,3%). La France connaît une spécificité puisque 69,2% des Français participant au programme sont déjà chefs d'entreprise ou indépendants avant le CFA. Ainsi, il existe bien une relation de dépendance entre le fait d'appartenir à tel pays et la situation professionnelle initiale (le fait d'être plutôt en emploi salarié, en emploi indépendant, chômeur ou étudiant notamment). Cette relation est moyenne (Coefficient de Cramer = 0.39). Ces éléments sont à mettre en relation avec les critères de sélection propres à chaque pays, ainsi que de la manière donc la communication a été opérée sur ces différents territoires lors du recrutement des promotions.

3.2 Données personnelles des individus concernant leur situation avant le CFA

Nous avons interrogés les auditeurs sur le nombre d'emploi qu'ils ont exercé avant la formation. La plupart des personnes ont exercé 4 emplois et plus (39,7% de l'échantillon) ou 3 emplois (27,9%). Finalement, assez peu de participants sont néophytes sur le marché du travail (17,6% seulement n'ont connu qu'un seul emploi). Cependant, si l'on regarde les résultats de plus près, des différences apparaissent à nouveau selon les pays. La France (63,6%) et l'Italie (58,8%) sont les pays où les interrogés ont exercé le plus grand nombre d'emplois avant la formation. Ensuite, l'Espagne et le Portugal connaissent une bonne répartition et se situent autour de la moyenne (100% des Portugais et 73,6% des Espagnols ont eu soit 3 emplois, soit 4 et plus). Enfin, la Grèce se démarque par un faible taux de *turnover* : ses auditeurs ont connu soit 1 seul emploi (25%), soit 2 (31,2%), soit 3 (31,2%), mais très peu au-delà de 4 (12,5%). Ces résultats montrent alors une inégalité en matière d'expérience professionnelle à l'entrée en formation CFA selon le pays auquel appartient l'auditeur. Notons que cela n'est pas étonnant compte tenu du fait que l'Italie contient la population la plus âgée et la Grèce les participants les plus jeunes. Il existe bien une relation de dépendance entre la variable « Pays » et le « nombre d'emploi exercé avant la formation », mesurée par le coefficient $\hat{\eta}$ (= 0.355). Ce résultat ($\hat{\eta}^2 = 0.126$) nous permet d'affirmer que la variation du nombre d'emploi exercés avant la formation est expliquée à hauteur de 12,6% par la variation du pays de la personne interrogée.

Ces éléments sont fortement liés à l'année d'entrée dans la vie active. La médiane pour l'ensemble de la population interrogée est représentée par l'intervalle [1995-2005]. En effet, 48,1% des participants sont entrés dans la vie active entre 1995 et 2005, et 24,7% de manière plus récente (entre 2006 et 2013). Notons que tout de même un cinquième de la population interrogée a commencé à travailler entre 1985 et 1989. Retrouve-t-on les mêmes différences par pays que pour le nombre d'emploi exercé ? Effectivement, la tendance semble similaire. L'Italie est le pays où les personnes sont entrées dans la vie active il y a le plus longtemps (66,7% entre 1985 et 1989, 16,7% entre 1990 et 1994, 8,1% entre 1995 et 2000 et enfin 0% entre 2006 et 2013). La France, l'Espagne et le Portugal se situent dans le comportement médian. En revanche, la Grèce est le pays opposé à l'Italie, c'est-à-dire que 55,6% des interrogés viennent à peine d'entrer dans la vie active (entre 2006 et 2013), 38,9% entre 1995 et 2000, 5,6% avant 1984). Il existe ainsi une forte dépendance entre les deux variables, révélée par un taux du Khi-deux significatif au seuil de 0% et dont l'intensité est forte (de l'ordre de 0,649 selon le coefficient $\hat{\eta}$). Ainsi, la variation de l'année d'entrée dans la vie active est expliquée à 42,1 % par la variation du pays ($\hat{\eta}^2 = 0.421$).

La plupart des auditeurs avaient un statut « Cadre moyen, technicien, agent de maîtrise, VRP et Profession intermédiaire » avant la formation (35,9%) ou encore un statut « Employé » (29,5%). Viennent ensuite les statuts « Cadre supérieur, ingénieur, profession libérale et professeur » (21,8%) et « Artisan, chef d'entreprise, commerçant » (12,8%). Cependant, la répartition semble différer selon les pays. Le comportement modal est surtout vrai pour l'Italie et l'Espagne. Les catégories socio-professionnelles occupées sont revues à la hausse pour la France et le Portugal (France : 30,8% de cadres supérieurs, et 30,8% d'artisans et chefs d'entreprises; Portugal : 50% de cadres intermédiaires et 33,3% d'artisans et chef d'entreprises). La Grèce a les résultats les plus éloignés en faisant apparaître des données conséquentes aux extrémités : 55,6% d'employés (donc un statut plutôt faible), 27,8% de cadres supérieurs (niveau le plus élevé) ; et enfin 16,7% de cadres moyens et 0% d'artisans. Le test du Khi-deux laisse entrevoir un lien de dépendance entre le pays et le statut

professionnel de manière assez forte (coefficient de Cramer = 0,343 au seuil de significativité de 0.01 %).

Concernant les secteurs d'activité principaux de la dernière entreprise où les auditeurs étaient embauchés, on retrouve respectivement les « Services aux entreprises » (20,8%), « Education, santé et actions sociales » (18,2%) et enfin les « Industries des biens et consommation » (10,4%). Les secteurs d'activités semblent également liés au pays du répondant. En effet, les auditeurs français étaient principalement salariés dans des secteurs de « Services aux entreprises » (41,7%) et des « Industries des biens et consommation » (33,3%). Les Grecs étaient davantage impliquées dans des activités d'« Education, santé, actions sociales » (38,9%), puis de « Services aux entreprises » ou « Services aux particuliers » (33,3%). Les Italiens travaillaient surtout dans les « Industries des biens et consommation » (22,2%) et « Industries des biens intermédiaires » (22,2%). L'Espagne compte davantage de personnes dans les secteurs « Education, santé, actions sociales » (21,7%) et les « services aux entreprises » (17,4%). Enfin, le Portugal comporte des auditeurs davantage tournés vers l'agriculture, sylviculture et pêche (33,3%). Le test du Khi-deux est significatif au seuil de 0.01% ce qui nous permet de conclure qu'il existe une relation forte entre le secteur du dernier emploi et le pays de formation (coefficient de Cramer = 0.520).

Il nous paraissait également intéressant de comparer le niveau d'étude atteint par les auditeurs avant de décider de suivre à nouveau un cursus à vocation diplômante telle que le CFA avec son titre professionnel « Entrepreneur de Petite Entreprise » (niveau III). 60,3% des personnes interrogées avaient un diplôme de niveau I et 16,4% de niveau II. Seuls 5,5% des participants possédaient déjà un diplôme de niveau III. **Ainsi, 82,2% ont décidé de suivre un cursus CFA alors qu'ils possédaient déjà un diplôme de niveau supérieur.** Seulement 17,8% avaient un diplôme de niveau IV ou inférieur et ont ainsi vu leur catégorie socio-professionnelle en matière de diplôme s'améliorer. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que la grande majorité des individus ayant décidé de s'inscrire à cette formation avaient pour objectif de valoriser leurs compétences entrepreneuriales sur le marché, et ainsi devenir entrepreneur de petite entreprise « par nécessité », soit parce qu'ils ne trouvaient pas de travail malgré leurs qualifications, soit parce qu'ils occupaient un emploi précaire ou inférieur au statut auquel ils pourraient prétendre.

Le dernier salaire n'est pas apparu comme un résultat permettant de mettre en exergue une éventuelle relation entre le pays d'appartenance de l'auditeur et le niveau de salaire, notamment expliqué par le fait que seul 40,5% de l'échantillon a répondu à cette question. En effet, le salaire médian avant la formation se situe entre 20 000 et 29 000€ (moyenne = 23 855€), c'est-à-dire qu'il y avait autant d'auditeurs qui gagnaient plus que cette fourchette que ceux qui gagnaient moins. Globalement, 46,9% des répondants gagnaient entre 10 000 et 19 000 € annuellement. Les Portugais et les Grecs ont des salaires initiaux plutôt bas (entre 10 000 et 29 000€ maximum), alors que les Italiens répondants ont les salaires les plus élevés (50% supérieur à 50 000€). L'Espagne est le pays où les résultats sont étalés avec des personnes à faible salaire (41,7%) comme à salaire moyen (25% entre 20 000 et 29 000€ ; 8,3% entre 30 000 et 39 000€), voire élevé (8,3% supérieurs à 50 000€). Ces résultats amènent à accepter l'hypothèse d'indépendance entre le pays et le niveau de salaire avant la formation.

3.3 Etude comparative des éléments après la formation par pays

Caractéristiques intrinsèques du travail pour ceux étant restés salariés

56,6% des personnes interrogées déclaraient être autonomes dans leurs prises de décisions avant la formation, ce qui est notamment vrai pour la France, l'Espagne et le Portugal. 43,4% ont répondu qu'elles ne l'étaient pas. Ainsi, 77,8% des Italiens et 61,1% des Grecs se déclarent non-autonomes. Il existe **un lien fort entre l'appartenance à un pays et le fait d'être autonome ou non dans sa mission avant la formation** (au seuil de significativité de 0% et avec un coefficient de Cramer de 0,518), même si cet élément est également en lien avec l'âge du stagiaire et son expérience antérieure. Après la formation, la même tendance est retrouvée, avec 60,5% des personnes interrogées autonomes. Cette fois-ci, seule l'Italie reste démarquée, avec un taux de salariés non autonomes égal à 83,3%. La force de la relation est alors accrue, avec un coefficient de Cramer égal à 0,851. Finalement, le CFA a réussi à faire progresser le degré d'autonomie des auditeurs de 3,9 points d'une manière générale, mais les Italiens restent non-autonomes de manière encore plus forte (de 77,8% avant la formation à 83,3% après). Nous pouvons donc en déduire que le pays d'appartenance a une influence sur le fait de posséder ou non une certaine autonomie dans son travail. Seule l'Italie a du mal à faire valoriser la formation sur le marché de l'emploi comme un réel outil de prise d'autonomie : sur 18 répondants, 15 ne sont toujours pas autonomes dans leur travail. **L'écart tend donc à se creuser post-formation entre les pays sur la variable « autonomie ».**

Avant la formation, 74,3% des répondants affirment avoir la responsabilité d'une équipe. Ceci est très tranché au Portugal (100%), en Italie (94,4%) et en Grèce (76,5%). En revanche, l'Espagne connaît des disparités (61,9% de responsables contre 38,1% de non-responsables) et la France connaît une quasi-égalité (53,8% de responsables et 46,2% de non-responsables). Le Khi-deux fait apparaître une relation de dépendance entre les deux éléments d'une intensité moyenne (coefficient de Cramer = 0.37). Notons qu'avant la formation, le nombre de personnes encadrées varie entre 1 et 10 (pour 57,1% des personnes ayant répondu). Après la formation, 79,4% des personnes répondantes déclarent avoir la responsabilité d'une équipe (soit une augmentation de 5,1 points). Globalement, nous pouvons dire que le CFA a permis la prise de responsabilités d'une équipe pour certains participants. Par contre, le taux diminue au Portugal (- 33,3 points) en Italie (-6,2 points) mais augmente en Grèce (atteignant un taux de 100%, soit + 23,5 points) et en Espagne (+ 15,9 points). La France connaît à peu près la même répartition. Le nombre de personnes encadrées est resté similaire (de 1 à 10) mais pour davantage de monde (92,3% des répondants) et quel que soit le pays d'origine. Par contre, le test du Khi-deux n'est plus significatif ; les variables post-formation apparaissent comme indépendantes. Ainsi, si le pays d'appartenance pouvait avoir un impact sur la prise de responsabilités d'un salarié avant sa formation, cela ne semble plus être le cas post-formation. Nous pouvons donc en déduire que l'acquisition d'un titre professionnel « Entrepreneur de Petite entreprise » fait globalement augmenter le fait d'être responsable d'une équipe, sans que cela ne soit significatif en fonction du pays dans lequel on se situe. Ce diplôme tend donc à gommer les disparités d'accès à la prise de responsabilités qui pouvaient exister avant la formation pour aboutir à une situation plus homogène après le CFA, tous pays confondus.

Statut, salaire, type d'emploi (salariés versus entrepreneurs), détails des entreprises créées

Après formation, le statut professionnel de la personne a de nouveau été interrogé. Globalement, les stagiaires-entrepreneurs ont connu une augmentation de leur statut professionnel : nous sommes passés de 21,8% de cadres supérieurs à 31,7% et de 12,8% d'artisans et chefs d'entreprises à 29,3%. Le nombre d'employés a diminué de 20 points et

celui de cadres moyens, agent de maîtrise, profession intermédiaire de l'ordre de 6,6 points. Les changements les plus significatifs concernent la Grèce et l'Espagne. Pour la Grèce, le statut « Artisan, chef d'entreprise, commerçant » a connu une croissance exponentielle, passant de 0% à 63,6%, celui de cadres supérieur est resté stable (27,3%), le nombre d'employé a fortement diminué (passant de 55,6% à 0%). Pour l'Espagne, le statut « Artisan, chef d'entreprise, commerçant » a également connu une forte hausse passant de 4,9% à 20%. Les statuts avant/après formation ont donc évolué de manière différente selon les pays. **Les deux variables sont significativement dépendante, de manière plus forte qu'avant formation** (Coefficient de Cramer = 0,512).

Il n'y a pas eu de grand changement concernant le niveau de salaire post-formation. Parmi les 37,2% des personnes étant restées salariées, 25 personnes ont souhaité communiquer leur salaire (soit 31,6% des enquêtés mais 85% des salariés). Cela ne concerne alors que 3 pays : la France, l'Italie et l'Espagne. Les résultats sont donc difficilement interprétables. Néanmoins, **le salaire moyen est passé de 23 855€ avant la formation à 32 792€ après le CFA**. Seule l'Italie voit une nette augmentation du niveau de salaire de ses stagiaires : désormais 9 auditeurs Italiens gagnent entre 25 000 et 35 000 € (contre 1 seul avant) et 6 ont même entre 35000€ et plus (contre 3 avant la formation). Sans surprise, le Khi-deux révèle à nouveau l'acceptation de l'hypothèse d'indépendance entre les variables.

Après le CFA, le fait d'être en emploi en tant qu'indépendant ou chef d'entreprise connaît une nette progression (de 32,1% à 53,8%, soit + 21,7 points). A l'inverse, l'emploi salarié diminue et n'est plus que de l'ordre de 37,2% (-6,4 points). Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi a ainsi diminué (de 15,4% à 3,8%, soit -11,6 points) et le nombre d'étudiants a également diminué (de 9% à 3,8%, soit -5,2 points). La France n'est pas vraiment impactée par la formation, le nombre de chef d'entreprise passant de 9 à 10. L'Italie et le Portugal sont dans la même situation, le nombre de personnes salariés ou chefs d'entreprise restent stables. **L'incidence de la formation est davantage à observer chez les Grecs et les Espagnols**. En effet, l'impact de la formation est clairement visible en Espagne, où les chefs d'entreprise passent de 17,4% à 59,1% post-formation (+ 41,7 points), où les demandeurs d'emploi diminuent considérablement (passant de 66,7% à 4,5% post-formation) et où le travail salarié diminue de 2,7 points. En Grèce, le choix d'une carrière entrepreneuriale grandit également de manière conséquente (passant de 15,8% à 47,4%, soit + 31,6 points), le nombre d'étudiants diminue (-10,5 points) tout comme le travail salarié (passant de 57,9% à 31,6%, soit -26,3 points). Ces éléments sont donc directement en lien avec les choix de carrières entrepreneuriales par nécessité.

Finalement après la formation, le nombre d'entrepreneurs a considérablement augmenté mais de manière inégale. Le nombre de Français en situation d'entrepreneuriat ou profession indépendante est resté stable (de 9 à 10), de même qu'en Italie (de 7 à 8) et au Portugal (2 avant/ 2 après). En revanche, deux pays ont significativement vu leur nombre d'entrepreneurs augmenter : l'Espagne (passant de 4 à 13 personnes post-formation) et la Grèce (de 3 à 9). Si pour la Grèce, les nouveaux créateurs sont surtout des salariés décidant de se mettre à leur compte et des étudiants sortant du cursus universitaire, en revanche il en n'en va pas de même pour les Espagnols. En effet, post-formation, la quasi-totalité des demandeurs d'emploi sont devenus des créateurs, ce qui est plutôt positif pour la relance économique du pays. Par conséquent la tendance tend à s'uniformiser, et les pays les moins « avancés » d'un point de vue entrepreneurial tendent à rattraper les autres. Du coup, le test du Khi-deux n'est plus significatif, ce qui nous a conduit à accepter l'hypothèse nulle d'indépendance des deux variables « Pays » et « Situation après le CFA ». Il n'y a donc plus de relation entre la

situation professionnelle post-formation et le pays d'origine, tout le monde tendant à évoluer vers le choix d'une carrière entrepreneuriale grâce à ce dispositif d'accompagnement.

Pour les entrepreneurs (environ 44 personnes), la majorité (45,5%) l'a fait en **2012** pendant la formation (66,7% des Grecs, 57,1% des Espagnols, 50% des Français et 50% des Portugais). Pour les autres, 27,3% ont créé leur entreprise avant 2010, donc avant les cours de CFA (parmi lesquels 100% des Italiens, 25% des Français et 16,7% des Grecs). 13,6% ont créé leur entreprise en **2013** (parmi lesquels 35,7% d'Espagnols et 8,3% de Français). Pour le reste, 6,8% l'ont créé en **2010** (16,7% des Français et 7,1% des Espagnols) et 6,8% en **2011** (50% des Portugais et 16,7% des Grecs). Au total, on comptabilise 14 entreprises espagnoles, 12 entreprises françaises, 8 italiennes, 6 grecques et 4 portugaises dont nous connaissons la date de création. Selon le test du Khi-deux, la date de création dépend fortement du pays dans lequel l'entrepreneur choisit de l'implanter (seuil de 0%), avec un coefficient $\hat{\text{Eta}}$ égal à 0,754. **Autrement dit, la variation de la date de création de l'entreprise est expliquée à 56,9% par la variation du pays dans lequel elle s'implémente** ($\hat{\text{Eta}}^2 = 0.569$). Cet élément est à mettre en lumière avec les politiques nationales des pays en termes de facilité d'accès à la création d'une affaire.

Comme nous venons de le voir, 44 entreprises sont déjà créées (68,8%, dont 100% des Français, 72,7% des Italiens, 72,2% des Espagnols, 66,7% des Portugais et 41,2% des Grecs), mais d'autres répondants devaient la créer « prochainement » (au moment où l'enquête a été réalisée) à hauteur de 14,1% (dont 23,5% des Grecs, 16,7% des Espagnols, 16,7% Portugais et 9,1% des Italiens). Pour les entreprises créées avant le CFA, le projet est généralement poursuivi ; l'intérêt résidant dans une recherche d'augmentation et un renforcement des compétences. 9,4% des sondés expliquent que leur projet ne sera pas mené à court terme, voire sera abandonné (7,8%). Les projets avortés (car peu matures) ou encore flous ont néanmoins permis à ces entrepreneurs d'évoluer dans leur vision de développement d'une activité. Si la majorité des entreprises a été créée tous pays confondus, certains Grecs, Espagnols et Portugais étaient encore en phase de création à l'époque de l'étude. Cependant, nous n'avons pas réussi à déterminer de lien entre le fait d'appartenir à un pays et l'état d'avancement du projet. Tous les pays sont globalement bien avancés sur la question, l'avortement de certains projets n'a pas de lien avec le pays du créateur.

Les entreprises créées ou en cours de création se situent majoritairement dans les secteurs des « Services aux entreprises » (31,9% dont 77,8% des Français et 26,7% des Espagnols) ou encore dans le secteur de « l'Education, santé, action sociale » (14,9% dont 26,7% des Espagnols et 14,3 % des Grecs). Viennent ensuite les Services aux particuliers (10,6% dont 14,3% des Grecs et 13,3% des Espagnols) ou encore les « Energies » (8,5% parmi lesquels 50% d'Italiens et 13,3% d'Espagnols). Le commerce représente 6,4% et est largement plébiscité par les Grecs (14,3%). Le secteur de « l'Agriculture, sylviculture et pêche » représente seulement 6,4% mais englobe 40% des activités entrepreneuriales portugaises. Enfin, le secteur des industries des biens intermédiaires ne représente que 2,1% mais 25% des Italiens ont souhaité se positionner sur ce créneau. De même, le secteur de la construction a un résultat global faible (4,3%), mais 25% des Italiens répondants s'orientent vers ce secteur d'activités. Un constat s'offre alors à nous : les secteurs d'activités correspondent pour beaucoup à celui dans lequel les participants ont eu leur dernier emploi, notamment pour la France, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Seule l'Italie tente de se positionner sur de nouveaux secteurs qui semblent porteurs (Construction, Energies etc). Ainsi, le test du Khi-deux est significatif (au seuil de 0,007%) : la dépendance entre les variables « Pays » et « Choix du secteur d'activités pour l'entreprise créée » est plutôt forte

(coefficient de Cramer = 0.588). Dans la mesure où la relation entre l'activité de l'entreprise créée et le pays d'appartenance est particulièrement forte, nous pouvons supposer que le choix d'une activité lors d'une création entrepreneuriale n'est pas le fruit du hasard mais plutôt d'une réflexion préalable sur le développement du tissu économique de son territoire, probablement en lien avec des pépinières d'entreprises ou des incubateurs locaux.

Nous avons cherché à savoir le nombre de personnes salariées de l'entreprise créée à l'instant T et la prévision dans 1 an. L'objectif était de mesurer la variation de l'effectif entre N et N+1 comme un indicateur de la bonne santé économique de la création. Lors de la création, la moyenne des effectifs est de 2 collaborateurs (1,95) mais l'effectif prévisionnel à N+1 est de 4 salariés, soit un effectif doublé. Plus précisément sur les 28 répondants, 50% déclarent que l'effectif restera stable l'année d'après (dont 75% des Grecs, 63,6% des Espagnols et 50% des Portugais). 17,9% ont déclaré envisager l'embauche d'une personne supplémentaire (dont 44,4% des Français), 25% de 2 à 5 personnes (dont 50% d'Italiens et 36,4% d'Espagnols) et enfin 7,1% aimerait augmenter l'effectif de 10 personnes ou plus (dont 50% des Italiens et 50% des Portugais répondants). Le test du Khi-deux révèle une dépendance entre les variables au seuil de 0,025%, avec un coefficient $\hat{\eta}^2$ égal à 0.525. Ainsi, la variation de l'évolution de l'effectif de l'entreprise créée à N+1 est expliquée à 27,4% par la variation du pays (car $\hat{\eta}^2 = 0.274$).

3.4 Bilan du CFA

Le CFA semble porter ses fruits : 94,9% des participants pensent avoir gagné en compétences grâce à la formation. Parmi ceux-ci, les plus optimistes sont les Grecs (100%), les Espagnols (95,5%), les Italiens (94,4%), les Français (92,3%) et enfin les Portugais (83,3%). Les 5,1% de personnes ne pensant pas avoir développé leurs compétences se répartissent à égalité entre les pays (sauf pour la Grèce). Ainsi, la quasi-totalité des stagiaires a le sentiment d'avoir gagné en compétences après la formation du CFA.

Concernant le changement des stagiaires dans leur vision de piloter une entreprise, 70,5% ont répondu « OUI » contre 29,5% de « NON ». Cette idée semble varier selon les pays. Ainsi, l'Italie (94,4%), l'Espagne (86,4%) et la France (84,6%) auraient modifié leur manière de voir le pilotage d'une organisation post-formation. A l'inverse, 68,4% des Grecs et 66,7% des Portugais répondent ne pas avoir changé leur vision en matière de pilotage. Après test du Khi-deux, il semblerait que les deux variables soient liées (au seuil de significativité de 0%) et ce, de manière plutôt forte (coefficient de Cramer de 0.585). Ainsi, l'évolution dans sa vision de piloter une entreprise post-formation et la lecture que l'on en fait est impactée par le pays dans lequel on a suivi la formation.

De manière plus générale, 72,7% des répondants ont vu une amélioration de leur situation professionnelle après la formation. Ceci est surtout vrai pour les Italiens (88,9%), les Français (83,3%), les Portugais (83,3%) et les Espagnols (77,3%). Les Grecs pensent, au contraire, que leur situation professionnelle ne s'est pas améliorée (à 57,9%). Cet auto-évaluation est paradoxale dans la mesure où la Grèce fait partie des pays qui ont connu le plus fort taux de création d'affaires entrepreneuriales post-formation. Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle la création apparaît davantage comme une solution « de survie » que comme un réel changement de sa situation socio-économique. Ainsi, la répartition entre les sensations « positives » et « négatives » semble évoluer de la même manière pour chaque pays, sauf pour la Grèce. Ce constat est confirmé par un test du Khi-deux significatif au seuil de 0,01% : la sensation d'une amélioration de sa vie professionnelle dépend bel et bien du

pays dans lequel on a suivi la formation, et ce de manière assez forte (0.405 de coefficient de Cramer).

Enfin, 45 personnes étant en emploi salarié à l'instant T (parmi lesquels, certains ont décidé de créer leur affaire prochainement), il était intéressant de comprendre si le CFA a contribué ou non à cet emploi. Ainsi, 86,7% ont répondu « OUI » et 13,3% « NON ». Parmi les affirmations positives, on retrouve 100% des Grecs et des Portugais, 94,1% des Italiens et 80% des Espagnols. En revanche, 100% des Français ont répondu que le CFA n'a pas servi dans la quête de ce nouvel emploi. Le Khi-deux laisse entrevoir la présence d'un lien de dépendance entre le fait d'appartenir à tel pays et le fait que le CFA ait contribué ou non au fait de trouver un emploi (significativité : 0,00%). Une fois de plus, le fait d'appartenir à tel ou tel pays a une influence certaine sur le sentiment de la contribution que peut avoir un programme tel que celui de MED Technopolis sur une carrière salarié ou entrepreneuriale. Cette relation de dépendance est d'ailleurs particulièrement forte (coefficient de Cramer = 0.715).

CONCLUSION

Ce papier avait pour objectif de comparer six régions méditerranéennes, en mettant en exergue l'impact de la culture sur les trajectoires de carrières entrepreneuriales et les conséquences d'un même dispositif de formation-action selon le pays concerné. L'étude exploratoire a ainsi permis de faire avancer la recherche concernant la place de la variable « culture » dans le développement de l'entrepreneuriat par nécessité en PME. Nous avons pu voir que le fait de suivre une même formation diplômante visant à développer une affaire entrepreneuriale n'a pas les mêmes effets selon le territoire étudié. Notons que les régions de Patras et d'Andalousie sont les plus représentatives de l'entrepreneuriat par nécessité. L'impact de la formation est clairement visible en Espagne, où les demandeurs d'emploi diminuent considérablement (passant de 66,7% à 4,5% post-formation) et en Grèce, où le choix d'une carrière entrepreneuriale grandit également de manière conséquente (passant de 15,8% à 47,4%, soit + 31,6 points). Ces éléments sont donc directement en lien avec les trajectoires de carrières entrepreneuriales par nécessité, d'autant plus que 82,2% des auditeurs se sont inscrits alors qu'ils possédaient déjà un niveau supérieur à Bac +2. Nous appelons cependant à la prudence dans la généralisation des résultats. En effet, les observations n'ont pas pour objectif d'être étendues et généralisées aux pays. Par ailleurs, les modes de sélection différents peuvent expliquer des différences de comportement de manière plus forte que les différences culturelles. Le facteur « âge » et les différences d'implications dans les politiques nationales menées peuvent également avoir des effets. En effet, le fait que certains groupes soient plus âgés (Italie) ou moins expérimentés (Grèce) peuvent aussi expliquer des différences de comportements au-delà des différences culturelles. D'autres recherches ultérieures sont donc appelées pour confirmer les résultats. A l'instar de Gaspar et Dias (2011), l'étude montre néanmoins que les secteurs d'activité choisis des entreprises créées correspondent pour beaucoup à celui dans lequel les participants ont exercé leur dernier emploi ou leur dernière affaire. Seule l'Italie se démarque en tentant de se positionner sur des secteurs porteurs (Construction, Energies). Notre étude révèle bien l'Ombrie comme la région la plus dynamique en termes de modernisation des économies avancées, à l'image des résultats de Gaspar et Dias (2011). Pour prolonger ce travail, les recherches futures devront rendre compte, comme le soulignent Marchesnay et al. (2006) des spécificités d'un éventuel « entrepreneuriat méditerranéen ». L'entrepreneuriat est-il perçu comme une solution à la crise économique sur ce territoire particulier ?

Bibliographie:

Bocquet R., Brion S. et Mothe C. (2013), «Gouvernance et innovation au sein des technopôles, le cas de Savoie Technolac», *Revue Française de Gestion*, N°232/2013, pp-101-118.

Boje D. et Bosile G. (2003) “Comparison of socio-economic and other transorganizational development methods”, *Journal of Organizational Change management*, Vol.16, No1, pp10-20.

Bosma, N., Acs Z., Autio E., Coduras A., et Levie J. (2009), *Global Entrepreneurship Monitor 2008 Executive Report*: 65. London: GERA.

Bourguiba M. (2007), *De l'intention à l'action entrepreneuriale : approche comparative auprès de TPE Françaises et Tunisiennes*, Thèse de doctorat, soutenue le 6 décembre 2007 à l'Université de Nancy 2.

Bowen, H. P., et De Clercq D. (2008), “Institutional Context and the Allocation of Entrepreneurial Effort”, *Journal of International Business Studies* 39, pp.1 –21.

Campbell C. (1989) “Change agents in the new economy: business incubators and economic development”, *Economic Development Review*, Vol 7., No2, p.56-59

Couteret P. (2010), « Peut-on aider les entrepreneurs contraints ? Une étude exploratoire », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2010/2, Vol.9, p.6-33.

Davidsson P. (1995), “Culture, Structure and Regional Levels of Entrepreneurship”, *Entrepreneurship and Regional Development*, 7(1), pp.41-62.

Dias J.G (2007), *Le Projet Med Technopolis*, Cahiers du réseau, Lagos

Fortin P.A (2002), *La culture entrepreneuriale : un antidote à la pauvreté*, les éditions Trnascontinental, collection Entreprendre, 208 p.

Frederking, L.C. (2004), “A cross-national study of culture, organization and entrepreneurship in three neighbourhoods”, *Entrepreneurship and Regional Development*, 16(3), pp-197-215.

Freytag, A., et R. Thurik (2007), “Entrepreneurship and its Determinants in a Cross-Country Setting.” *Journal of Evolutionary Economics* 17, pp.117 – 131.

Gartner W.B (2001), “Is there an elephant in entrepreneurship ? Blind assumptions in theory development”, *Entrepreneurship Theory and Practice*, Vol.25, No4, pp.27-39.

Gaspar F. et De Pinho L.F (2007) “Environmental determinants of firm creation across Portuguese regions”, *Institute for Small Business & Entrepreneurship 30th conference*, Glasgow, 9 november.

Gaspar F. et Dias J. (2011), “A comparative study of four West-Mediterranean regions : the role of technology interface structure”, *International Journal of Innovation and Regional Development*, Volume 3, Numbers 3-4, pp.370-394

Goldstein H.A et Luger M.I, (1993), “Theory and Practice in high-tech economic development, In Bingham R. et Mier R. (eds), *Theories of Local Economic Development*, pp.147-174, Newbury Park.

Haugen T.M (1990) "Getting a head start: the rise of business incubators", *Business Forum*, Vol 15., No 1, pp.25-27

Hayton, J., George G. et S. Zahra S. (2002), "National Culture and Entrepreneurship: A Review of Behavioral Research." *Entrepreneurship: Theory and Practice*, Vol.26, p.33.

Hechavarria D. et Reynolds P. (2009), "Cultural norms and business start-ups : the impact of national values on opportunity and necessity entrepreneurs", *International Entrepreneurship and Management Journal*, Vol.5, pp.417-437.

Hofstede G. (1984), *Culture's consequences : International differences in work-related values*, Beverly Hills, Sage.

Hofstede G. (2003), *Culture's Consequences: Comparing values, behaviors, institutions and Organizations Across Nations* (2nd edition), Sage Publications, Newbury Park.

Hu T-S, Chang S-L, Lin C-Y et Chien H-T (2006) "Evolution of knowledge intensive services in a high-tech region : the case of Hsinchu, Taiwan", *European Planning Studies*, Vol.14, No 10, pp.1363-1385.

Inglehart R. (1997), *Modernization and Postmodernization*, Princeton University Press, Princeton.

Kuratko D-F et LaFollette W.R (1987) "Small business incubators for local economic development", *Economic Development Review*, Vol.5, No2, pp.49-55

Lin C-Y (1997) "Technopolis development: an assessment of the Hsinchu experience", *International Planning Studies*, Vol 2, No 2, pp.257-272.

Linan F., Fernandez-Serrano J. et Romero I. (2013), "Necessity and Opportunity Entrepreneurship : the mediating effect of culture", *Revue d'Economie Mondiale*, Vol.33, pp.21-47.

Marchesnay M., Chabchoub Kammoun S. et Ellouze Karray H. (2006), «Y a-t-il un entrepreneuriat méditerranéen? », *Revue Française de Gestion*, N°166, pp.101-118.

Maritz A. (2004), "New Zealand necessity entrepreneurs", *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, Vol.1, N°1, pp.255-263.

Mitchell R.K., Smith J.B., Seawright K.W., Morse E.A. (2000), "Cross-cultural cognitions and the venture creation decision", *Academy of Management Journal*, 43(5), 974-993.

Nakara W.A et Fayolle A. (2012), « Faut-il repenser les pratiques d'accompagnement? Le cas des entrepreneurs par nécessité », *Actes du congrès "Etats généraux du management"*, Strasbourg 11-12 octobre 2012.

Olomi D.R., Nilsson P. et Jaensson J.E (2001), « Evolution of entrepreneurial motivation : the transition from economic necessity to entrepreneurship », *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College.

Peters L., Rice M. et Sundararajan M. (2004) "The role of incubators in the entrepreneurial process", *Journal of Technology Transfer*, Vol.29, No1, pp.83-91.

Reynolds P.D., Bygrave W., Autio E., et Hay M. (2002), *Global Entrepreneurship Monitor, 2002 Summary Report*, Ewin Marion Kauffman Foundation, Kansas City.

Rogers E. etChien Y. (1990), "Technology Transfer and the Technopolis", In Glinow et al. (ed.): *Managing Complexity in high Technology Organizations*, New York, Oxford University Press.

Quéré M. (2005), « Le développement technopolitain en France, Quels enseignements pour l'attractivité des territoires ? », *Revue de l'OFCE*, Vol.3 n°94, pp.71-96.

Schwartz, S. H. (1990): "Individualism-Collectivism. Critique and proposed refinements". *Journal of cross-cultural psychology*, 2/(2), 1 59-1 57.

Schwartz, S. H. (1994): "Beyond Individualism-Collectivism: New Cultural Dimensions of Values". In U. Kim, H. C. Triandis, C. Kagitçibasi, S. C. Choi and G. Yoon (Eds.), *Individualism and collectivism. Theory, method, and applications* (pp. 85-119), Sage, Thousand Oaks, CA.

Schwartz, S. H. (2004): "Mapping and Interpreting Cultural Differences around the World". In H. Vinken, J. Soeters and P. Ester (Eds.), *Comparing Cultures, Dimensions of Culture in a Comparative Perspective*, Brill, Leiden, The Netherlands.

Schwartz, S. H. (2008): *Cultural Value Orientations: Nature and Implications of National Differences*, Publishing House of SU HSE, Moscow.

Shane, S. (1995): "Cultural Influences on National Rates of Innovation", *Journal of Business Venturing*, 8(1), 59-75.

Sharif T. et Ahmed J.U (2006), "Structuring Special Technology Infrastructures (SITs): a conceptual proposition", *South Asian Journal of Management*, Vol.13, n°2, Avril-Juin 2006, pp.36-65.

Stephan, U., et Uhlaner L.(2010) "Performance-Based vs Socially Supportive Culture: A Cross-National Study of Descriptive Norms and Entrepreneurship." *Journal of International Business Studies*, Vol.41, pp.1347 – 1364.

Suddle K., Beugelsdijk S. et Wennekers S. (2010), "Entrepreneurial culture and its effect on the nascent entrepreneurship", in Freytag A. et Thurik A.R (eds), *Entrepreneurship and Culture*, Springer.

Wennberg K., Pathak S. et Autio E. (2013), "How culture moulds the effects of self-efficacy and fear of failure on entrepreneurship", *Entrepreneurship and Regional Development: an international Journal*, Vol.25, N°9-10, pp.756-790.

IASP: International Association of Science Parks: <http://www.iasp.ws/fr>

GEM : Global Entrepreneurship Monitor : <http://www.gemconsortium.org/docs>

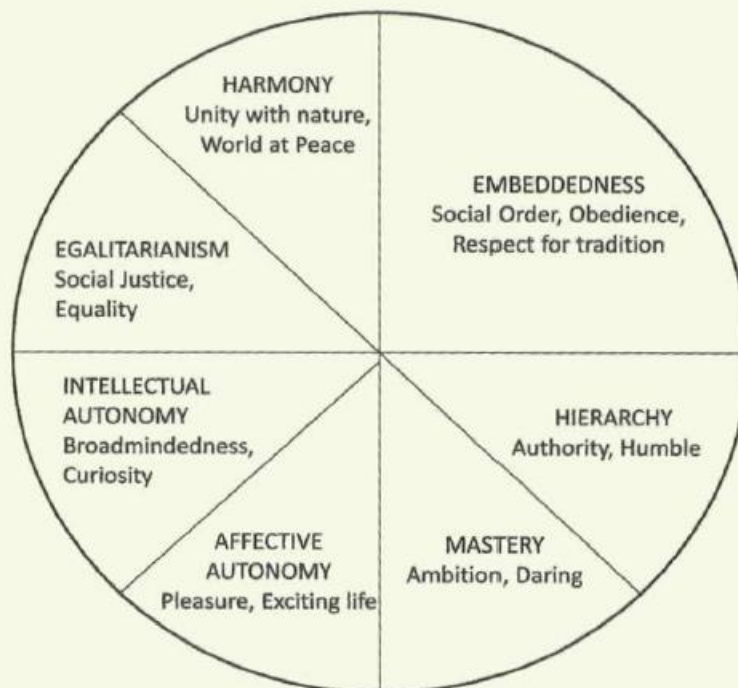
OCDE : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), *Perspectives Economiques de l'OCDE* (1998)

Med Technopolis : <http://www.medtechnopolis.eu/fr/index-fr.php>

Actes du Congrès Mondial de l'IASP, Estoril, juin 2003

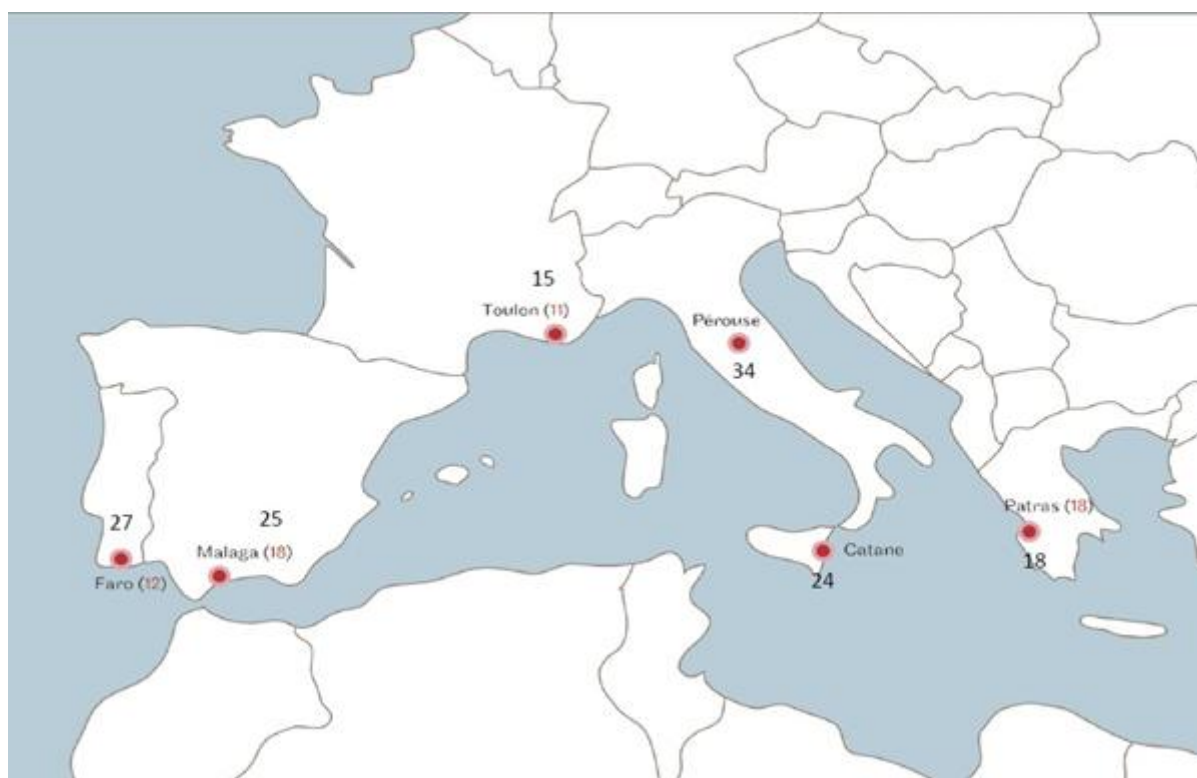
Annexe I

FIGURE 1. THE CIRCULAR STRUCTURE OF VALUES



Adapté de Linan et al. (2013, p.29)

Annexe II



Ce programme s'est étalé sur une période de 3 ans (de juin 2010 à juin 2013). Il a pour mission de promouvoir l'innovation et l'économie de la connaissance dans les régions méditerranéennes, en s'appuyant sur le dynamisme économique et social des SITs et des Petites et Moyennes Villes (PMVs), pour ouvrir la voie au développement durable de ces régions.

Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

- La création de Structures d'Interfaces Technologiques (SITs) de type Technopolis dans toutes les régions participant au projet (de type pépinières pour les entreprises de haute technologie, unités de recherche, centres de formation avancés etc) (première année)
- L'organisation des ces structures d'interfaces dans un réseau euro-méditerranéen ayant la forme juridique de Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), récemment créé par L'Union Européenne (deuxième année)
- La réalisation de la liaison du GECT avec le projet Med Technopolis (B to B), de façon à pouvoir élargir le réseau Med Technopolis à toute la Méditerranée dans les années à venir (troisième année)

Le projet Med Technopolis comporte une valeur ajoutée certaine :

- L'amélioration de la compétitivité de l'espace méditerranéen de façon à assurer la croissance et l'emploi pour les générations futures,
- La promotion de la cohésion territoriale et la protection de l'environnement dans une logique de développement durable,
- Enfin, le respect des principes d'égalité des chances et de non-discrimination.

Quand le Projet Med propose de créer un réseau de Structures d'Interfaces Technologiques (SITs) de la génération «Technopolis» dans l'espace méditerranéen, il prétend placer l'innovation et la compétitivité au centre de ses objectifs stratégiques. De la sorte, les SITs visent à améliorer la création d'emplois qualifiés et la promotion de la croissance soutenue des régions Med dans un futur proche.

- Le PTA d'Andalousie offre son expérience de succès en tant que représentant de la génération des technopôles dits « classiques » construits par les pouvoirs publics dans les années 50-70,
- Les partenaires de l'Ombrie et de la Sicile représentent dans ce partenariat l'expérience de la génération des « écosystèmes d'innovation » à l'italienne, très connus par leurs PME exportatrices
- Les partenaires français (TVT Innovation) et grecs (PSP de Patras) représentent les expériences récentes des « pôles de compétitivité » et des « pôles régionaux d'innovation »
- Finalement, les partenaires portugais offrent à l'ensemble du réseau un laboratoire vif de leurs expériences actuelles en termes de construction « ex novo » de structures d'interfaces technologiques de type « technopolis », et s'appuient sur le savoir-faire d'APREDIN dans ce domaine technique (Association composée par des municipalités, des pôles technologiques et des institutions d'enseignement qui cherchent à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation au Portugal). Le caractère multipolaire (avec un réseau informationnel qui relie 2 ou 3 pôles situés dans des villes différentes)

facilite également la liaison avec les campus universitaires et sera, à terme, dédié au développement des énergies renouvelables et à l'exportation des ressources de la mer.

Les différents partenaires de MED TECHNOPOLIS sont les suivants:

- Le PTA : Parc Technologique de l'Andalousie, qui représente le projet de la région d'Andalousie (Malaga) en Espagne.
- Le PSTS : Parc Scientifique et Technologique de Sicile, qui représente la région de la Sicile en Italie. Cette SIT adopte un style des écosystèmes d'innovation multipolaires de seconde génération (années 80-90), élaborée en partenariat avec l'Université de Sicile.
- La Sviluppumbria : Société de Développement de la Région de l'Ombrie qui représente la région du centre de l'Italie. Cette région est hautement développée et comporte de nombreuses PME organisées en clusters et écosystèmes dédiés à l'exportation. Ce type de structure cherche à muter vers des districts technologiques de type « technopolis »
- Les municipalités de Lagos et Tavira (région de Faro), qui représentent le projet de la région de l'Algarve au Portugal, ayant aussi l'appui de l'Université de l'Algarve et de l'ANJE (Association Nationale des Jeunes Entrepreneurs)
- Le TVT : Toulon Var Technologies, qui représente la région Var en France
- Le PSP : le Parc Scientifique de Patras, qui représente la région de Patras en Grèce.

Le projet Med Technopolis met également en scène différentes institutions :

- Le FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) qui est le principal partenaire financier
- Le PTA de Malaga qui jouait le rôle de chef de file (centralisation des données pour les remonter à MED)
- Un institut de formation et d'enseignement qui entre en scène dans la phase 2 du projet. Son rôle se reflète au travers du cycle de formation-action visant à aider les partenaires des 6 pays à la création de ces parcours, tant dans l'ingénierie de conception pédagogique et de certification des compétences, que dans la modélisation du transfert. Il se charge également de l'ingénierie de distribution et de l'évaluation dans les 6 pays (particulièrement dans la garantie des standards méthodologiques).
- Le coordinateur est assuré par l'APREDIN au Portugal (porté par un chef de projet, Gaspar Fernando qui s'occupe des phases 1 et 3 surtout (projection d'activités au sein d'un parc technologique virtuel à terme).
- Finalement, les différents acteurs de chaque pays que sont les parcs technologiques, les municipalités, l'Association Nationale de Jeunes Entrepreneurs (Portugal), l'Université de l'Algarve (Portugal), Sviluppumbria (Italie), la Région de l'Ombrie (Italie), Toulon Var Technologies (France), l'Association Promotrice du Réseau Dynamique XXI (Portugal) et l'Institut Technologique Informatique & Presse "DIOPHANTUS", TVT Innovation (pôle de compétitivité), ainsi que d'autres politiques et industriels.

Annexe III:Tableau de synthèse des résultats:

	PAYS	
	Relation de dépendance	Relation d'indépendance
Données caractéristiques	Année d'entrée dans la vie active Eta = 0,421	
	Nombre d'emploi exercé avant la formation Eta= 0,355	
Situation professionnelle	Situation professionnelle initiale Cramer= 0,39	Situation professionnelle post-formation
Statut professionnel	Statut professionnel à l'entrée au CFA Cramer = 0,343	
	Statut professionnel après le CFA Cramer = 0,512	
Niveau d'autonomie	Autonomie avant la formation Cramer= 0 ,518	
	Autonomie après la formation Cramer = 0,851	
Responsabilité d'équipe	Responsabilité d'une équipe avant la formation Cramer = 0,37	Responsabilité d'une équipe post-formation
Secteur d'activités	Secteur d'activités du dernier emploi Cramer=0,520	
	Secteur d'activités de l'entreprise créée Cramer = 0,588	
Salaire		Dernier salaire avant la formation
		Salaire après la formation
Entreprise créée	Date de création Eta = 0,754	Etat d'avancement du projet
		Chiffre d'affaires de l'entreprise créée
	Effectif de l'entreprise à N+1 Eta=0,525	
Bilan du CFA	Vision de piloter une entreprise Cramer= 0,585	
	Sentiment d'évolution de la situation professionnelle Cramer = 0,405	
	Contribution du CFA au nouvel emploi Cramer= 0,715	

Annexe IV : Tableau récapitulatif des éléments marquants par pays

	France	Italie	Espagne	Grèce	Portugal
Age		Population la plus âgée	Population la plus jeune	Population la plus jeune	
Statut avant CFA	62,2% sont déjà chefs d'entreprise	58,8% sont en emploi salarié	34,8% de demandeurs d'emploi	26,3% d'étudiants	
Nombre d'emplois	Plus de 3 emplois avant la formation (63,6%)	Plus de 3 emplois avant la formation (58,8%)		Faible nombre d'emplois avant la formation	
Année d'entrée vie active		Entrée dans la vie active la plus ancienne (66,7% entre 1985 et 1989)		Entrée dans la vie active la plus récente (55,6% entre 2006 et 2013)	
CSP	Catégories socio-professionnelles cadres supérieurs (30,8%)			Employés (55,6%)	Cadres intermédiaires (50%)
Secteur d'activités	Secteurs : -Services aux entreprises (41,7%) -industries des biens de consommation (33,3%)	Secteurs : -Industries des biens de consommation (22,2%) -Industries des biens intermédiaires (22,2%)	Secteurs : -Education, santé, action sociale (21,7%) -Services aux entreprises (17,4%)	Secteurs : -Education, santé, action sociale (38,9%) -Services aux entreprises (33,3%)	Secteurs : -Agriculture, sylviculture, pêche (33,3%)
Salaires avant/après formation		Salaires avant formation les plus élevés (50% supérieurs à 50000€) Salaires post-formation les plus élevés		Salaires avant formation les plus faibles (10000-29000€)	Salaires avant formation les plus faibles (10000-29000€)
Diplôme	50% ont un diplôme de niveau I	42,2% ont un diplôme de niveau IV	75% ont un diplôme de niveau II	100% ont un diplôme de niveau I	50% ont un diplôme de niveau I
Autonomie		77,8% se déclarent non autonomes avant la formation et 83,3% après formation		61,1% se déclarent non autonomes avant la formation	
Responsable d'équipe				100% sont responsables d'équipe après la formation	100% sont responsables d'équipe avant la formation

Création entrepreneuriale			Forte création entrepreneuriale 17,4% à 59,1% Diminution des demandeurs d'emploi (66,7% à 4,5%)	Pays de création entrepreneuriale moyenne 15,8% à 47,4% et diminution du nombre d'emplois salariés	
Date de création		100% des créations avant 2010	35,7% des créations en 2013	66,7% des créations en 2012	
Etat d'avancement	Pays où toutes les créations ont déjà eu lieu	Pays où 72,7% des créations ont déjà eu lieu	16,7% encore en cours de création	23,5% des créateurs le feront « prochainement »	16,7% encore en cours de création
Secteur des entreprises créées	Service aux entreprises	-Energies -Industries des biens intermédiaires - Construction	-Service aux entreprises - Education, santé, action sociale	-Commerce -Education, santé, action sociale	Secteur clé : Agriculture, sylviculture, pêche
Effectif à N+1	Embauche d'une personne à N+1 (44,4%)	Embauche de 2 à 5 personnes (50%)	Effectif stable à N+1 (63,6%)	Effectif stable à N+1 (75%)	Effectif stable à N+1 (50%)
Gain en compétences				Pays ayant le plus gagné en compétences (100%)	
Vision du pilotage d'une entreprise				Changement dans la vision du pilotage d'une entreprise mitigé (68,4%)	Changement dans la vision du pilotage d'une entreprise mitigé (66,7%)
Amélioration situation professionnelle				Sentiment que la situation professionnelle ne s'est pas améliorée (57,9%)	
Contribution CFA	100% des salariés disent que le CFA n'a pas contribué à ce nouvel emploi				